

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

La réglementation des aliments pour animaux en Europe
Feed : quelles sont les contraintes et les opportunités réglementaires ?

<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> → Valider ses acquis réglementaires concernant aliments pour animaux → Connaître les contraintes, → Etudier et expérimenter sur un ou plusieurs cas concrets, → Questions/Réponses – Echange et débat sur le sujet. <p>Public concerné</p> <ul style="list-style-type: none"> → Toute personne impliquée dans le processus de commercialisation des aliments pour animaux (DG, chef de projet, services R&D, réglementaire ou marketing). <p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> → Pas de prérequis particuliers. 	Première matinée : 8 Février 2021	
	9h00	Connexion des participants / Présentations
	9h15-12h30	<p>Panorama des textes réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Les principaux textes réglementaires de référence <ul style="list-style-type: none"> ○ Textes généraux ○ Textes spécifiques • Aliments complémentaires (Animal) vs Compléments alimentaire (Homme) : 2 réglementations différentes ! <p>⇒ Quizz, exercices : valider ses acquis</p> <p>Mise sur le marché des aliments pour animaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définitions • Les différents types d'aliments pour animaux (aliments complémentaires, aliments complets, aliments composés...) • Distinction animaux familiers (petfood) vs animaux de rente • Cas concrets • Enregistrement
	Deuxième matinée : 9 Février 2021	
9h00	Connexion des participants	
9h00-12h30	<p>Matières premières et additifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment les différencier ? • Cas particulier des extraits de plantes • Registres et catalogues • Nouvelles demandes d'autorisation : quelles obligations ? <p>⇒ Quizz, exercices : valider ses acquis</p> <p>Règles d'étiquetage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mentions obligatoires générales • Les mentions obligatoires spécifiques • Les mentions facultatives – allégations : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les allégations utilisables ○ Peut-on utiliser les allégations autorisées/tolérées en alimentation humaine ? <p>⇒ Quizz, exercices : valider ses acquis</p> <p>Conformité des aliments pour animaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les substances indésirables • Pesticides • Les contrôles officiels 	

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Formateurs

Elodie FRANCOIS



- Directrice Scientifique de Pharmanager Development
- Responsable du pôle scientifique – Aliments, Spécialités pharmaceutiques, Cosmétiques, Nutrition animale, Biocides, Communication santé.
- Ingénieur Nutrition & Santé chez Pharmanager Development.

Moyens pédagogiques pendant la formation

La formation se fera par l'outil de visioconférence Teams (un lien sera envoyé aux participants avant la formation pour y accéder). Le support de formation sera présenté (PowerPoint qui sera également transmis en électronique), en alternant exposés et discussions avec les formateurs. Remise d'une documentation pédagogique en version électronique en amont de la formation pour que l'utilisateur puisse l'imprimer ou le télécharger avant le début de la formation.

Modalités de suivi, d'évaluation de la formation

Evaluation des acquis à compléter en fin de formation en ligne, attestation de suivi de formation.

Date et Lieu

→ EN WEBINAR : Les 8 et 9 Février 2021 – 9h00-12h30

Tarif par personne :

→ 2 matinées 675€ HT (TVA : 20 %, soit 810 € TTC)

Pour vos demandes de prises en charge par votre Opérateur de Compétence (OPCO) Pharmanager Development possède un **numéro de déclaration d'activité : 5249 03216 49.**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

BULLETIN D'INSCRIPTION

Session : « La réglementation des aliments pour animaux en Europe » - WEBINAR
8 & 9 Février 2021 ; 9h00 – 12h30

Nom de la société :

Nom du signataire :

N° TVA Intracommunautaire :

Participants et choix de sessions

NOM :

PRENOM :

Fonction :

eMAIL :

NOM :

PRENOM :

Fonction :

eMAIL :

NOM :

PRENOM :

Fonction :

eMAIL :

Si une adaptation particulière de la formation est nécessaire, liée notamment à une situation particulière de handicap, n'hésitez pas à nous en faire part.

Avant de vous inscrire, assurez-vous d'avoir pris connaissance des prérequis de la formation et valider que les objectifs sont en adéquation avec les attentes. N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes en amont de la formation si nécessaire.

Attentes et objectifs individuels :

Total : _____ x 675 € HT = _____ € HT

Pharmanager Development se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'inscriptions insuffisantes. En cas d'annulation, Pharmanager Development préviendra les participants au minimum 5 jours ouvrés avant la date prévue de la formation.

Prise en charge par un OPCO Nom et adresse de l'OPCO* :

**En cas d'informations incomplètes, la facture sera adressée à l'entreprise.*

Ou Règlement par : Chèque Virement (RIB sur demande)

Date :

Tampon de la société à facturer :

Signature :